

Outre les fonds publics déjà distribués, des intérêts particuliers ont placé des millions dans l'exploitation d'exploitations sans lesquelles nos parcs seraient dans une situation précaire.

Les parcs sont aujourd'hui en meilleure posture pour recevoir les visiteurs. La principale difficulté est le manque de logements pour les voyageurs. Des concessions additionnelles pour la construction de chalets ont été accordées; mais le manque de matériel et de main-d'œuvre nous retarde. Équitablement, nous ne pouvons pas insister pour une priorité destinée à l'érection d'accommodation saisonnière, alors que les anciens combattants revenus du front n'ont pas de logements. Toutefois, il y aura une augmentation d'accommodation saisonnière, cette année. Nous encourageons ceux qui peuvent le faire à apporter leurs tentes et leurs autos-remorques avec eux, afin de pouvoir camper dans les conditions favorables que nous avons établies dans ces campements améliorés. Des concessionnaires, établis dans les campements, louent ce qu'il faut pour se loger; dans certains cas, ils sont en mesure de servir des repas et des goûters. La préférence dans la distribution des concessions a été accordée aux anciens combattants démobilisés.

Avec une partie des crédits disponibles cette année nous espérons pouvoir perfectionner les pistes dans les forêts. Ces sentiers ne sont pas seulement utilisés pour la protection des forêts, les fréquentent aussi les promeneurs, les coureurs des bois et les amateurs de ski. Il serait possible de construire des abris le long de ces pistes et de les mettre à la disposition des organisations de promenades à pied, pendant l'été, et des clubs de ski, durant l'hiver.

Quelques provinces ne sont pas aussi bien représentées que d'autres dans le groupe des parcs nationaux. Si ces provinces désirent inclure des régions convenables dans le groupe des parcs nationaux, ces offres seront examinées selon la procédure habituelle. On fera un examen approfondi des régions suggérées; on établira le coût de démarcation et de l'entretien et fera une recommandation au Parlement, puisque les parcs nationaux ne peuvent être créés que par une loi. Toutefois, ces provinces profitent de la clientèle des visiteurs des parcs qui s'y arrêtent. D'après leurs itinéraires, les visiteurs doivent traverser ces provinces; de plus, tout ce qui est vendu dans les parcs provient des régions environnantes.

Les visiteurs dans les Parcs Nationaux

Avant la guerre, le chiffre des visiteurs dans les parcs nationaux dépassa le million au cours d'une unique saison; la saison 1946-1947 a presque atteint ce chiffre. Pendant la guerre, les restrictions imposées sur les voyages en chemin de fer et en automobile amenèrent une diminution du nombre des touristes; néanmoins, beaucoup de gens — des Canadiens pour la plupart — visitèrent les parcs, en certains cas, ils y séjournèrent assez longtemps. Depuis la fin des hostilités, il y a eu une augmentation considérable du nombre des visiteurs dans les parcs. Le tableau suivant donne aussi les chiffres pour les années d'avant-guerre.

<i>Parcs Nationaux</i>	<i>1946-47</i>	<i>1945-46</i>	<i>1937-38</i>
Banff.....	246,397	148,113	194,435
Cape Breton Highlands.....	23,896	18,863	20,000
Elk Island.....	39,976	24,939	63,040
Georgian Bay Islands.....	6,591	3,842	7,110
Glacier.....	461	330	1,200
Jasper.....	29,191	16,127	16,083
Kootenay.....	64,530	28,326	64,657
Le Mont Revelstoke.....	8,542	6,474	8,271
Pointe-Pelée.....	87,150	59,948	296,338
Prince-Albert.....	31,474	18,858	28,846
Prince Edward Island.....	50,281	48,068	2,500
Riding Mountain.....	161,237	108,060	117,253
Les Îles St-Laurent.....	15,824	10,809	22,000
Les lacs Waterton.....	126,337	46,744	59,520
Yoho.....	23,015	10,868	60,557
Buffalo et Nomiskam.....		(en voie de fermeture)	9,851